



**DUC**

**Société anonyme au capital de 16.764.998,40 €**

**Siège social : Grande Rue - 89770 CHAILLEY**

**722 621 166 - RCS JOIGNY**

**ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE DEPOSE AUPRES DE  
L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS LE 21 JUIN 2007**



Le présent document d'actualisation a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 décembre 2007, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il actualise le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 21 juin 2007 sous le numéro D.07-0625. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Des exemplaires du document d'actualisation (le "Document d'Actualisation") et du document de référence (le "Document de Référence") qu'il actualise sont disponibles, sans frais, au siège social : Grande Rue - 89770 CHAILLEY, sur le site Internet de la Société (<http://www.duc.fr>) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

## SOMMAIRE

<b>1. RESPONSABLE DU DOCUMENT ET CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES</b>	<b>2</b>
1.1 Responsable du Document d'Actualisation	2
1.2 Attestation du responsable du Document d'Actualisation	2
1.3 Responsables du contrôle des comptes	2
<b>2. CAPITAL DE L'EMETTEUR</b>	<b>3</b>
2.1 Capital et répartition	3
2.2 Participation des salariés au capital	4
2.3 Rachat par la Société de ses propres actions	5
2.4 Information financière	6
<b>3. INFORMATIONS PUBLIEES OU RENDUES PUBLIQUES DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE</b>	<b>7</b>
<b>4. PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTATS</b>	<b>10</b>
4.1 Rapport d'activité du 1 <sup>er</sup> semestre 2007	10
4.2 Comptes semestriels consolidés au 30 juin 2007	13
4.3 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés	40
<b>TABLE DE CONCORDANCE</b>	<b>42</b>

# 1. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

## 1.1. Responsable du Document de référence

Joël MARCHAND, Directeur général

## 1.2. Attestation du responsable

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité figurant en page 10 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Les informations financières historiques au 30 juin 2007, présentées dans cette actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 40, qui contiennent une observation.

Fait à Chailley, le 11 décembre 2007

Joël MARCHAND  
Directeur Général

## 1.3. Responsables du contrôle des comptes

Le paragraphe 1.3 du Document de Référence est actualisé des données suivantes :

### 1.3.1. Commissaires aux comptes titulaires

Cabinet SYNERGIE-AUDIT

22 boulevard de Stalingrad - 92320 Châtillon

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Mandat attribué le 30 mai 2006 - expiration du mandat : assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le mandat du Cabinet MAZARS & GUERARD, Commissaire aux Comptes titulaire, arrivant à échéance, l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2007, a décidé, à l'unanimité de nommer, en remplacement :

Société DELOITTE & ASSOCIES

185, avenue Charles de Gaulle - 92524 Neuilly sur Seine Cedex

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Premier mandat attribué le 31 mai 2007 - Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

### 1.3.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Laurent MICHOT

22 boulevard de Stalingrad - 92320 Châtillon

Mandat attribué le 30 mai 2006 - expiration du mandat : assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le mandat de Monsieur Denis GRISON, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à échéance, l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2007, a décidé, à l'unanimité de nommer, en remplacement :

Société BEAS

7-9, Villa Houssay - 92524 Neuilly sur Seine Cedex

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Premier mandat attribué le 31 mai 2007 - Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

## 2. CAPITAL DE L'EMETTEUR

### 2.1 Capital et répartition

Le paragraphe 2.1 du Document de Référence est actualisé des données suivantes :

Le capital est actuellement de 16.764.998,40 € divisé en 1.802.688 actions de 9,30 € de nominal chacune, entièrement libéré.

#### 2.1.1. Evolution du capital au cours des cinq dernières années

Les montants sont exprimés en euros.

Année	Nature de l'opération	Montant des variations du capital		Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions	Nominal de l'action
		nominal	prime			
2004	Augmentation de capital : émission de 307 529 actions nouvelles au prix de 16 € chacune correspondant à 9,30 € de nominal et 6,70 € de prime d'émission	2.860.019,70	1.980.064,30 (a)	12.053.004,60	1.296.022	9,30
2007	Augmentation de capital : émission de 506.666 actions nouvelles au prix de 15 € chacune correspondant à 9,30 € de nominal et 5,70 € de prime d'émission	4.711.993,80	2.887.996,20	16.764.998,40	1.802.688	9,30

(a) montant net de la prime sur lequel après imputation des frais légaux, administratifs et des frais des intermédiaires financiers pour un montant de 80 380 €.

#### 2.1.2. Capital autorisé non émis - Autres titres donnant accès au capital

L'Assemblée Générale du 31 mai 2007 a délégué au Conseil d'Administration :

- compétence à l'effet de décider, sur ses seules délibérations, d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions ordinaires de la société, à libérer en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires nouvelles émises dans le cadre de cette délégation au profit d'éleveurs travaillant avec la Société DUC, éventuellement regroupés au sein d'une société ;
- les pouvoirs nécessaires pour augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximal égal à DEUX POUR CENT (2%) du capital social au jour de l'utilisation de l'autorisation par le Conseil d'Administration, par l'émission d'actions nouvelles de numéraire réservées aux salariés de la Société qui adhèreraient à un plan d'épargne d'entreprise ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions de numéraire à émettre dans le cadre de cette délégation.

### 2.1.5. Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2007

Toutes les actions composant le capital de DUC sont de même catégorie.

Actionnaires	Nombre de titres	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Financière Duc	807.797	44,81	807.797	44,78
Verneuil Participations	444.340	24,65	444.340	24,63
Verneuil & Associés (a)	157	0,01	157	0,01
<i>sous-total Groupe Verneuil</i>	<i>1.252.294</i>	<i>69,47</i>	<i>1.252.294</i>	<i>69,42</i>
CECAB	313.333	17,38	313.333	17,37
CAFO	40.000	2,22	40.000	2,22
Public	173.614	9,63	174.828	9,69
Auto-détention	23 447	1,30	23.447	1,30
<b>TOTAL</b>	<b>1802.688</b>	<b>100,00</b>	<b>1.803.902</b>	<b>100,00</b>

(a) La Société VERNEUIL FINANCE a été dissoute et radiée du Registre du Commerce le 16 décembre 2006 suite à la transmission universelle de son patrimoine à son associée unique, la Société VERNEUIL & ASSOCIES.

Le contrôle sur la Société est exercé par le groupe Verneuil.

A la connaissance de la Société, aucun actionnaire, autre que ceux mentionnés ci-dessus, ne détient, directement ou indirectement, 2 % ou plus du capital et des droits de vote.

De plus, à la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte entre ses principaux actionnaires.

## 2.2. Participation des salariés au capital

Le paragraphe 2.2 du Document de Référence est actualisé des données suivantes :

### 2.2.2. Options conférées au personnel sur les actions de la Société

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2007, l'Assemblée Générale des actionnaires, dans le cadre des dispositions des articles L.225-179 et suivants du Code de commerce, a autorisé le Conseil d'Administration :

- à consentir, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à l'achat d'actions de la société pendant une durée de trente-huit mois à compter du 31 mai 2007, dans la limite d'un montant maximum de 10 % du capital de la Société ;

- à arrêter le plan d'options d'achat contenant notamment les conditions dans lesquelles seront consenties les options, les critères permettant de bénéficier du plan ;
- à désigner les bénéficiaires du plan, arrêter le montant des achats consécutifs aux levées d'options, fixer la date à partir de laquelle les options pourront être levées et les délais maximum de levée d'option, étant précisé que les options devront être levées dans le délai maximum de 1 an à compter du jour où elle pourront être exercées ;
- à fixer le prix d'achat des actions selon les modalités qu'elle a déterminées.

En application de cette autorisation, par délibérations du 17 septembre 2007, le Conseil d'Administration, a arrêté les termes de ce plan d'options d'achat d'actions

**Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions**

Date de l'Assemblée Générale	31 mai 2007
Date du Conseil d'Administration ayant attribué les options	17 septembre 2007
Nombre d'options de souscription allouées en vigueur	0
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées auxquelles donnent droit les options.	10% du capital social à la date d'attribution.
Nombre total d'actions pouvant être souscrites par :	
- les mandataires sociaux	0
- les dix premiers attributaires salariés	0
Point de départ d'exercice des options	Date du Conseil d'Administration qui consentira les options
Date d'expiration des options	1 an à compter du jour où les options pourront être exercées.
Prix de souscription ou d'achat	Le prix d'achat sera égal au plus fort des 3 montants suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 Euros,</li> <li>- 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la date du Conseil qui consentira les options aux bénéficiaires,</li> <li>- 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société en application des articles L.225-208 et L.225-209 du Code de commerce à la date du Conseil qui consentira les options aux bénéficiaires.</li> </ul>
Modalités d'exercice	N/A
Nombre d'actions souscrites au 31 octobre 2007	0
Options de souscription ou d'achat annulées durant l'exercice	0
Options de souscription ou d'achat d'actions pouvant encore être attribuées	0

Aucune option d'achat d'actions n'a encore été consentie par le Conseil d'Administration.

**2.3. Rachat par la société de ses propres actions**

Le paragraphe 2.3 du Document de Référence est actualisé des données suivantes :

### 2.3.1. Descriptif du dernier programme de rachat

L'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2007 a autorisé le Conseil d'Administration à mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la Société, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans les conditions suivantes :

Opération concernée	Durée de l'autorisation et date d'expiration	Montant (en K€)	Nombre d'actions
Programme de rachat d'actions	18 mois 30 novembre 2008	4.606	10% du capital social de la Société

L'acquisition de ces actions pourra être effectuée en vue, soit, de :

- la remise d'actions à titre d'échange, de paiement ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L.225-179 et suivants du Code de commerce ;
- l'attribution ou de la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tout plan d'épargne salariale dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L.443-1 et suivants du Code du travail ;
- l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- l'animation du marché secondaire par l'intermédiaire d'un ou plusieurs prestataires de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la 26<sup>ème</sup> résolution ci-après et dans les termes qui y sont indiqués ;
- tout autre objectif que la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers reconnaîtrait comme pratique du marché.

Cette autorisation permet également à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur.

Conformément aux dispositions de l'article L. 451-3 du Code monétaire et financier, tel qu'issu de la loi n°2005-842 du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie, la mise en œuvre par la Société de son programme de rachat d'actions fera l'objet d'une publication par la Société dont les termes sont déterminés par les articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

### 2.4. Information financière

Le paragraphe 2.7 du Document de Référence est actualisé des données suivantes :

### 2.7.1. Information financière publiée au cours des 12 derniers mois

Nature des informations	Date	Supports
Résultats du 1 <sup>er</sup> semestre 2006	31/10/06 01/11/06	Communiqué de presse BALO
Chiffre d'affaires du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2006	15/11/06	Communiqué de presse et BALO
Reprise des actifs de Volaven	15/12/06	Communiqué de presse
Chiffre d'affaires du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2006	12/02/07	Communiqué de presse et BALO
Avis de réunion valant avis de convocation à l'AGM	20/04/07	BALO
Résultats 2006	23/04/07 23, 30/05/07	Communiqué de presse BALO
Avis de convocation à l'AGM	14/05/07	L'Yonne Républicaine
Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2007	14/05/07	Communiqué de presse et BALO
Augmentation de capital	13/06/07	Communiqué de presse
Chiffre d'affaires du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2007	13/08/07	Communiqué de presse et BALO
Approbation des comptes annuels 2006	24/08/07	BALO
Résultats semestriels 2007	30/08/07 30, 31/10/07	Communiqué de presse et BALO
Chiffre d'affaires du 3 <sup>ème</sup> trimestre	30, 31/10/07	Communiqué de presse et BALO

### 3. INFORMATIONS PUBLIEES OU RENDUES PUBLIQUES DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE

#### Publications au BALO

Chiffre d'affaires du 2<sup>ème</sup> trimestre publié au BALO du 13 août 2007.

Approbation des comptes annuels publiée au BALO du 24 août 2007.

Comptes semestriels au 30 juin 2007 et chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre publiés au BALO du 31 octobre 2007.

#### Communiqué de presse du 13 juin 2007

« Chailley, le 13 juin 2007- L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui s'est tenue le 31 mai 2007 sous la Présidence de François GONTIER, Président du Conseil d'Administration, a décidé d'augmenter le capital social de 7.599.990 €, prime d'émission incluse, pour le porter à par l'émission de 506.666 actions nouvelles de numéraire de 15 € chacune (dont 9,30 € de valeur nominale).

Les actions nouvelles émises, souscrites avant le 11 juin 2007 seront à libérer par versement en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société.

L'Assemblée Générale a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires sur les actions nouvellement émises et de réserver ladite augmentation de capital à :

- la Société CENTRALE COOPERATIVE AGRICOLE BRETONNE (CECAB), société coopérative agricole sise à THEIX (56), à hauteur de 313.333 actions nouvelles, correspondant à un montant de souscription de 4.699.995 € (prime d'émission incluse),
- la Société COOPERATIVE AGRICOLE DES FERMIERS DE L'ORLEANAIS (CAFO), société coopérative agricole sise à OUZOUEUR LE MARCHE (41), à hauteur de 40.000 actions nouvelles, correspondant à un montant de souscription de 600.000 € (prime d'émission incluse),

- la Société VERNEUIL PARTICIPATIONS, société anonyme sise à PARIS (15<sup>e</sup>), à hauteur de 153.333 actions nouvelles, correspondant à un montant de souscription de 2.299.995 € (prime d'émission incluse).  
VERNEUIL PARTICIPATIONS, actionnaire majoritaire de DUC, entend ainsi maintenir son soutien à sa filiale.

A l'issue de ces opérations, le capital social de DUC sera porté à 16.764.998,40 € et sera réparti de la manière suivante :

- CECAB :	17,38 %
- CAFO :	2,22 %
- Groupe VERNEUIL :	69,47 %
- Public :	9,63 %
- Auto-détention :	1,30 %

L'admission à la cote officielle desdites actions émises n'interviendra qu'après la délivrance du visa par l'Autorité des Marchés Financiers sur la note d'opération relative à l'augmentation de capital déposée par la Société.

L'Assemblée Générale a également décidé de nommer, sous condition suspensive de la réalisation de cette augmentation de capital, 2 nouveaux administrateurs, Messieurs JANNEZ et ALIX, respectivement Directeur Général et Secrétaire Général du groupe CECAB, principal souscripteur.

Elle a, par ailleurs, remplacé Mazars & Guerard, dont le mandat arrivait à échéance, par Deloitte & Associés, en qualité de Commissaires aux Comptes titulaire. »

### **Communiqué de presse du 13 août 2007**

#### **« Bonne progression du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre**

*Chiffre d'affaires consolidé du Groupe (hors taxes)*

<i>(en millions d'euros)</i>	2007		2006	Variation en %	
	Périmètre actuel	Périmètre comparable		Périmètre actuel	Périmètre comparable
<i>Premier trimestre</i>	39,49	29,98	21,67	+82,23%	+38,35%
<i>Deuxième trimestre</i>	39,74	31,23	24,39	+62,94%	+28,04%
<b>Premier semestre</b>	<b>79,23</b>	<b>61,21</b>	<b>46,06</b>	<b>+72,01%</b>	<b>+32,89%</b>

*Chailley, le 13 août 2007* – Duc annonce aujourd'hui son chiffre d'affaires pour le premier semestre de l'exercice 2007.

Au 30 juin, le montant du chiffre d'affaires s'établit à 79,23 millions d'euros en croissance de + 72%. A périmètre comparable, l'augmentation ressort à + 33%.

Cette performance reflète la poursuite de la bonne orientation du marché observée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre et ce malgré des conditions climatiques peu favorables pour les ventes des gammes d'été, notamment sur le mois de juin.

Sur la période, tout en rééquilibrant son portefeuille de clientèle avec la reprise du site de Riec, Duc a réussi à conforter ses positions.

La flambée des prix des matières premières (céréales) rend indispensable la revalorisation des tarifs chez l'ensemble des clients.

La bonne tendance du 1<sup>er</sup> semestre permet d'envisager un chiffre d'affaires annuel conforme aux prévisions. »

### **Communiqué de presse du 30 octobre 2007**

« **Résultat du 1<sup>er</sup> semestre bénéficiaire**

**Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2007 en hausse de plus de 50%**

**Chiffre d'affaires cumulé des neuf premiers mois en hausse de plus de 65%**

<i>(en millions d'euros - Normes IFRS)</i>	<b>30/06/2007</b>	<b>30/06/2006</b>	<b>31/12/2006</b>
Chiffre d'affaires	79,23	47,08	103,4
Résultat opérationnel	0,58	(2,81)	(2,90)
Résultat net	0,17	(2,99)	(3,24)

### *Chiffre d'affaires consolidé du groupe (hors taxes)*

<i>(en millions d'euros Normes IFRS)</i>	<b>2007</b>		<b>2006</b>	<b>Variation en %</b>	
	Périmètre actuel	Périmètre comparable		Périmètre actuel	Périmètre comparable
<b><u>Troisième trimestre</u></b>	41,94	33,77	27,25	+53,91%	+23,93%
<b><u>Cumul 9 mois</u></b>	121,18	94,98	73,31	+65,30%	+29,56%

Chailley, le 30 octobre 2007 - Duc confirme aujourd'hui ses résultats semestriels et annonce le chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice 2007.

### **Résultats**

Le résultat opérationnel du premier semestre s'élève à 0,58 M€ contre une perte de 2,81 M€ pour la même période de l'exercice précédent.

Le résultat net est de 0,17 M€ contre une perte de 2,99 M€ en 2006.

Ce redressement est le reflet de la redynamisation de l'activité confortée par les opérations de croissance externe.

L'activité du troisième trimestre est en forte progression, faisant ressortir une croissance du chiffre d'affaires de près de 54 % pour s'établir à 41,94 M€. A périmètre comparable, l'évolution ressort à + 23,93 %.

A 9 mois, le chiffre d'affaires de Duc est de 121,18 M€ à périmètre actuel, contre 73,31 M€ l'an dernier.

Cette performance a été enregistrée en dépit de conditions météorologiques défavorables pour les ventes de produits de la gamme d'été (brochettes, plateaux, marinés...).

Par ailleurs, la demande en dinde n'a pu être pleinement satisfaite, en raison du désengagement d'éleveurs et a entraîné un manque à gagner de l'ordre de 1 M€, sur la période.

Afin de compenser l'augmentation du prix des matières premières, Duc a mis en application à compter du 1<sup>er</sup> septembre, une hausse tarifaire de l'ordre de 8 %.

Le Groupe annonce avoir franchi à la baisse le seuil des 50% (capital et droits de vote) dans Dialzo, société cotée sur le marché libre et spécialisée dans la production d'aliments pour animaux et notamment pour volailles.

## **Perspectives**

---

Duc a poursuivi sa couverture d'achats de matières premières et de nouvelles augmentations tarifaires sont envisagées.

Au cours des prochains mois, Duc confirmera sa diversification et proposera une nouvelle gamme de produits traiteurs, qui devrait soutenir la dynamique commerciale engagée depuis le début de l'exercice par le Groupe. »

## **4. PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTATS**

### **4.1. Rapport d'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2007**

#### **ACTIVITE**

DUC a enregistré un chiffre d'affaires de 79,2 M€ au premier semestre 2007, en hausse de 68,30 % par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2006, en partie dû à la reprise et l'optimisation des actifs du site de Riec sur Belon (ex-Volaven) depuis le 15 décembre 2006.

A périmètre comparable, le Groupe affiche une augmentation de son chiffre d'affaires de près de 33%, retrouvant ainsi un niveau d'activité comparable à la période antérieure à l'épidémie de grippe aviaire.

Le résultat opérationnel semestriel s'établit à 577 K€, entérinant la capacité de DUC à retrouver un cycle d'exploitation profitable.

Le résultat net s'élève, quant à lui, à 171 K€, en forte progression, confirmant la dynamique de croissance du Groupe depuis le début de l'exercice.

La sortie de la crise liée à la grippe aviaire, la reprise de la consommation et un référencement élargi auprès des clients de la grande distribution de DUC ont bénéficié à l'activité du Groupe, qui a connu un fort développement au cours du semestre.

Le secteur de la grande distribution reste fortement majoritaire à environ 38,1 M€.

En volume, la commercialisation des produits finis représente près de 26.000 T sur le semestre avec 17.000 T consacrées à la famille poulet (entiers + découpés). L'activité dinde s'est développée en particulier avec l'exploitation du site de Riec.

Parallèlement, le prix des matières premières a augmenté d'environ 20% depuis un an.

Une augmentation tarifaire d'environ 5% a pu être appliquée au cours du printemps, permettant de préserver les marges, mais malheureusement avec un décalage dans le temps.

La bonne intégration des activités du site de Riec, portée par un contexte de faible niveau de production de dinde, a permis de commercialiser les produits à des conditions tarifaires satisfaisantes. La restructuration du site, menée par le Groupe depuis la reprise des actifs fin 2006, a permis d'améliorer les performances, tout en ajustant le niveau d'activité sur les six premiers mois de l'année

Avec l'acquisition au 1<sup>er</sup> février 2007 de l'usine d'aliments de Montmeyran spécialisée dans les aliments pour volaille, le Groupe maîtrise totalement ses approvisionnements dans le Sud.

Le premier semestre a été marqué par une consolidation des fonds propres du Groupe, à hauteur de 7,6 millions d'euros suite aux opérations d'augmentation de capital de ce montant décidée par l'Assemblée Générale du 31 mai dernier, qui a vu l'entrée dans le capital de la CECAB (à hauteur de 17,38%) et, dans une moindre mesure, de la CAFO, fournisseur important et partenaire de DUC (à hauteur de 2,2%).

### **EVOLUTION DU SECOND SEMESTRE**

Suite à plusieurs échanges avec la Commission Européenne, la Société DUC est retournée à Bruxelles au début du mois de Juin 2007 afin d'obtenir, suite à la mise en place du plan de restructuration, un accord sur la transformation des avances remboursables de trésorerie accordées à notre Société en 2006 (soit au total 4,4 M€) en aides définitives.

Le 21 août 2007, la Commission Européenne a considéré l'aide accordée à la Société DUC comme étant compatible avec le Marché Commun en application de l'article 87 du Traité.

Cette aide avait fait l'objet de contrats spécifiques qui stipulaient que la transformation des avances de trésorerie en subvention, si elles étaient considérées comme compatibles par la Commission Européenne, devrait faire l'objet d'avenants aux contrats.

Par conséquent, l'Etat Français et les collectivités territoriales ont maintenant la possibilité de procéder à cette transformation en nous adressant les avenants correspondants.

Par ailleurs, le Groupe anticipe la poursuite de la hausse des prix des matières premières et a décidé, par conséquent, d'opérer une seconde hausse de ses tarifs de l'ordre de 8% au mois de septembre.

Enfin, la Société envisage de renforcer son autocontrôle en vue de satisfaire ses engagements en termes d'attribution d'options d'achat aux salariés conformément à l'autorisation qui a été conférée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 31 mai 2007.

### **RESULTATS**

#### **Activité et résultats consolidés - présentation IFRS (en milliers d'euros)**

Les comptes consolidés du groupe publiés au titre de l'exercice 2007 sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards adoptées au niveau européen et à leurs interprétations.

En particulier, les comptes intermédiaires du 01/01/2007 au 30/06/2007 sont établis selon les prescriptions de la norme IAS 34.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels 2006.

Les comptes semestriels consolidés font apparaître un résultat opérationnel courant positif à hauteur de 577 K€, contre un résultat négatif à hauteur de (2.810) K€ au 30 juin 2006.

Le résultat net s'établit, quant à lui, à 171 K€, contre (2.999) K€ au premier semestre 2006.

#### **Activité et résultats de DUC - société mère (en milliers d'euros)**

Au cours du premier semestre 2007, DUC société-mère a réalisé un chiffre d'affaires de 78.816 K€, soit une hausse de plus de 68% par rapport au premier semestre 2006, qui correspond à l'impact de la reprise et de l'optimisation du site de Riec ainsi qu'à une augmentation du chiffre d'affaires à périmètre comparable de plus de 30%.

Son résultat d'exploitation s'élève à 595 K€, contre (2.693) K€ au 30 juin 2006.

Quant au résultat net, il s'établit à 697 K€, contre (3.257) K€ au 30 juin 2006.

#### **Réalisation des investissements (en K€)**

<b>SITES</b>	<b>Budget 2007</b>	<b>Engagés au 30/06/2007</b>
SCEA de Varennes	10	6
Nutri-Bourgogne	185	627 <sup>(1)</sup>
Charolles Accouvage (Charolles)	557	25
Drôme Accouvage (Crest)	0	4
Duc St Bauzély	563	640
Duc Chailley	3.285	1.731
Siège	633	119
Riec	1.900	37
<b>TOTAL</b>	<b>7.133</b>	<b>3.189</b>

(1) Rachat de l'usine de Montmeyran

#### **OBJECTIFS**

La mise en œuvre des investissements industriels devrait accroître la compétitivité et conforter le développement commercial.

En outre, le Groupe DUC envisage de se diversifier rapidement vers le segment des produits traiteurs générateurs de valeur ajoutée.

Ces éléments devraient permettre de préserver les marges brutes de l'exercice en cours.

## 4.2. Comptes semestriels consolidés au 30 juin 2007

### A - Compte de résultat par nature (en K€)

	Notes	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	3.1,23	79 228	47 076	103 406
Autres produits de l'activité				
Achats consommés	24	-40 163	-21 825	-47 220
Charges de personnel	28	-13 477	-9 870	-20 241
Charges externes	25	-23 477	-15 749	-33 871
Impôts et taxes		-1 697	-1 111	-1 522
Dotations aux amortissements	26	-1 286	-1 365	-2 707
Dotations et reprises de provisions	27	-751	-141	-1 413
Variation des actifs biologiques et des stocks de produits finis	3.12	2 010	-150	136
Autres produits et charges d'exploitation	29	190	325	530
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>577</b>	<b>-2 810</b>	<b>-2 902</b>
Autres produits et charges opérationnels				
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	3.2	<b>577</b>	<b>-2 810</b>	<b>-2 902</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		17	49	50
Coût de l'endettement financier brut	30	412	254	558
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>		<b>395</b>	<b>205</b>	<b>508</b>
Autres produits et charges financiers		-6	-288	-132
Charge d'impôt	31	-5	304	305
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence				
<b>RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION</b>		<b>171</b>	<b>-2 999</b>	<b>-3 237</b>
Résultat net d'impôt provenant des activités arrêtées ou en cours de cession				
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>171</b>	<b>-2 999</b>	<b>-3 237</b>
Part du groupe		241	-2 977	-3 085
Intérêts minoritaires		-70	-22	-152
<b>Résultat net de base par action (en €)</b>	32	<b>0,23</b>	<b>-2,34</b>	<b>-2,42</b>
<b>Résultat net dilué par action (en €)</b>	32	<b>0,23</b>	<b>-2,34</b>	<b>-2,42</b>

**B - Bilan (en K€)**

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>30/06/2006</b>	<b>31/12/2006</b>
<b>ACTIFS NON-COURANTS</b>				
Goodwill				
Immobilisations incorporelles	3.5, 5	117	190	95
Immobilisations corporelles	3.6, 6	25 745	22 452	23 817
Immeubles de placement	3.7, 7		706	
Participations entreprises associées				
Titres disponibles à la vente				
Autres actifs non courants	10	3 855	1 717	1 881
Actifs d'impôts différés	3.21, 11			
Actifs non courants destinés à être cédés	3.11,8		101	
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>29 717</b>	<b>25 166</b>	<b>25 793</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Actifs biologiques	3.12, 12	5 533	5 059	5 513
Stocks	3.13, 13	6 200	3 159	3 723
Clients et comptes rattachés	14	20 434	11 495	12 835
Autres actifs courants	14	7 607	2 413	2 435
Actif d'impôt exigible			58	54
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.15, 15	3 895	2 433	3 482
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>43 669</b>	<b>24 617</b>	<b>28 042</b>
Actifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés	16	2 818		3 098
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>76 204</b>	<b>49 783</b>	<b>56 933</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>30/06/2006</b>	<b>31/12/2006</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital émis	17.1	16 765	12 053	12 053
Autres réserves	17.2	-1 096	-3 304	-894
Titres en auto-contrôle	3.16	-451	-451	-451
Résultat de l'exercice		241	-2 977	-3 085
Capitaux propres part du groupe		15 459	5 321	7 623
Intérêts minoritaires		644	746	679
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>16 103</b>	<b>6 067</b>	<b>8 302</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
Provisions à long terme	18	2 324	1 388	2 649
Emprunts et dettes financières à long terme	19	61	1 158	273
Passif d'impôts non courants	3.21, 11		2	
Autres passifs non courants	19	4 429	2 268	6 105
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>6 814</b>	<b>4 816</b>	<b>9 027</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Provisions à court terme	18	21	80	75
Emprunts à court terme	19	18 527	9 215	9 740
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	19	344	617	341
Fournisseurs et autres créditeurs		20 584	14 140	16 944
Passif d'impôts courants		35	754	44
Autres passifs courants	20	12 294	14 094	10 804
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>51 805</b>	<b>38 900</b>	<b>37 948</b>
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés	16	1 482		1 656
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>76 204</b>	<b>49 783</b>	<b>56 933</b>

**C - Tableau des flux de trésorerie consolidés (en K€)**

	Notes	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>		171	-2 999	-3 237
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
- Amortissements et provisions		830	1 435	4 069
- Variation des impôts différés	11, 31		-301	-301
- Plus ou moins values de cession		-31	136	-246
- Profit généré par l'acquisition de DIALZO				
- Variation de valeur des actifs destinés à être cédés	16	106	55	11
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		<b>1 076</b>	<b>-1 674</b>	<b>296</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence				
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	21	-10 093	5 184	1 630
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>-9 017</b>	<b>3 510</b>	<b>1 926</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :				
Acquisition d'immobilisations incorporelles	5	-43	-9	-40
Acquisition d'immobilisations corporelles	6	-3 141	-726	-2 237
Variation des dépôts et cautionnements	10	-1 517	-203	-427
Emission de prêts	10	-500	-94	
Remboursement de prêts	10	43	145	56
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		16		569
Incidence des variations de périmètre	4.2	75	96	239
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-5 067</b>	<b>-791</b>	<b>-1 840</b>
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :				
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		7 595		
Emissions d'emprunts		175		2 623
Remboursements d'emprunts		-296	-462	-3 364
Variation des comptes courants long terme		-1 675		3 837
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>5 799</b>	<b>-462</b>	<b>3 096</b>
Incidence des variations de cours des devises				
<b>Variations de trésorerie</b>		<b>-8 285</b>	<b>2 257</b>	<b>3 182</b>
Trésorerie d'ouverture	15.2	-6 258	-9 039	-9 039
Reclassement de la trésorerie Dialzo				-401
Trésorerie de clôture	15.2	-14 543	-6 782	-6 258

## D - Variation des capitaux propres consolidés

	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Titres en auto-contrôle	Total capitaux propres part du Groupe IFRS	Intérêts minoritaires IFRS	Capitaux propres IFRS
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/05</b>	<b>1 296 022</b>	<b>12 053</b>	<b>4 021</b>	<b>-7 320</b>	<b>-451</b>	<b>8 303</b>	<b>723</b>	<b>9 026</b>
Résultat de l'exercice				-3 085		-3 085	-152	-3 237
Variation de périmètre				-1		-1	124	123
Cessions internes non retraitées							-3	-3
Réévaluation des terrains				2 426		2 426		2 426
Autres				-20		-20	-13	-33
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/06</b>	<b>1 296 022</b>	<b>12 053</b>	<b>4 021</b>	<b>-8 000</b>	<b>-451</b>	<b>7 623</b>	<b>679</b>	<b>8 302</b>
Augmentation de capital	506 666	4 712	2 883			7 595		7 595
Résultat du semestre				241		241	-70	171
Variation de périmètre							35	35
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS au 30/06/07</b>	<b>1 802 688</b>	<b>16 765</b>	<b>6 904</b>	<b>-7 759</b>	<b>-451</b>	<b>15 459</b>	<b>644</b>	<b>16 103</b>

E - Notes annexes aux états financiers consolidés condensés au 30 juin 2007 (en K€ sauf indication différente)

### 1. Principes comptables

#### 1.1. Informations générales

La société Duc a été constituée le 25 août 1972 sous la forme à responsabilité limitée puis a été transformée le 30 décembre 1978 en société anonyme de droit français à conseil d'administration. La durée de la société a été fixée à 30 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés et a été prorogée de 30 années par l'assemblée générale extraordinaire du 19 août 1996 et expirera le 7 octobre 2032 sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévues aux statuts. Le siège social est situé à Chailley (89770), Grande rue. La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Joigny sous le numéro 722 621 166.

L'action Duc est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris - compartiment C depuis 1998.

La société Duc, mère du groupe, est non seulement une société holding, mais elle exerce également des activités économiques propres puisque Duc exploite deux couvoirs ainsi que deux unités d'abattage, découpe et conditionnement de volailles.

Duc maîtrise en effet l'ensemble des paramètres de sa production, depuis la fabrication de l'aliment destiné à ses volailles jusqu'au conditionnement et la commercialisation en passant par la reproduction, l'accoupage, l'élevage, l'abattage et la transformation.

Spécialiste de la volaille de qualité, Duc propose une gamme complète et variée de produits label rouge, certifiés et standards obéissant tous aux critères d'une filière réputée pour son exigence. Duc commercialise les espèces de volailles poulet et dinde, en entier et en découpe.

Sa gamme est complétée avec des produits festifs (chapon et dinde entière) pour la période de Noël et « Les Estivales », produits pour le barbecue composés de brochettes et produits épicés, produits « service » avec Facil'Découpe (poulet prédécoupé) et Facil'Cuisson (poulet déjà assaisonné et pratique à cuire).

Duc adapte également ses gammes pour répondre aux évolutions du marché et confirmer sa présence sur tous les créneaux de consommation avec le développement des produits standards « 100 % végétal » et halal (abattage selon le rite musulman).

## **1.2. Faits majeurs de la période**

La reprise des actifs de la Société VOLAVEN à Riec-sur-Belon mi décembre 2006 et l'intégration du site correspondant a été facilitée par un faible niveau global de production de dinde, qui a permis de commercialiser les produits avec de bonnes conditions tarifaires.

Avec un effectif permanent de 254 personnes, le site a amélioré ses performances, et le niveau d'activité n'a été amputé que d'environ 10% sur les six premiers mois de l'année.

Le reste de l'activité du Groupe a connu un fort développement lié à la fois à une reprise de consommation après la crise de la grippe aviaire, mais également à des parts de marchés conquises lors des référencements.

Le principal point négatif de la période a été le prix des matières premières qui n'a cessé d'augmenter. On peut considérer que le coût de l'aliment a évolué d'environ 20% en un an, et que la progression va se poursuivre sur le second semestre.

Une première hausse tarifaire d'environ 5% a été appliquée au cours du printemps, et une seconde, de l'ordre de 7 à 8% sera effective en septembre.

Tous ces éléments nous permettent de penser que les marges brutes seront préservées sur l'exercice en cours.

Afin de maîtriser totalement nos approvisionnements dans le Sud, nous avons acquis, au 1er février 2007, l'usine d'aliments de Montmeyran, qui va nous permettre de produire annuellement environ 45 000 Tonnes d'aliment volaille.

En terme de bilan, le 1er semestre a été marqué par une consolidation des fonds propres de l'entreprise, à hauteur de 7,6 millions d'euros.

Avec un apport en augmentation de capital de 4,7 millions d'euros, la CECAB devient actionnaire de Duc à hauteur de 17.38%. La CAFO, ayant converti une créance de 600 000 euros, prend 2.2% du capital, et le Groupe Verneuil conserve plus de 69.4% après conversion de ses comptes courants à hauteur de 2,3 millions d'euros.

Enfin, suite à plusieurs échanges avec la Commission Européenne, nous sommes retournés à Bruxelles le 06 juin dernier pour tenter de transformer les avances remboursables en aides définitives suite à la mise en place du plan de restructuration. En date du 21 août 2007, la Commission Européenne a considéré l'aide accordée à notre société comme étant compatible avec le Marché Commun en application de l'article 87 du traité. Cette aide avait fait l'objet de contrats spécifiques qui stipulaient que la conversion des avances de trésorerie accordées à notre Société en 2006 (soit au total 4,4 M€) en subvention, si elles étaient considérées comme compatibles par la Commission Européenne, devrait faire l'objet d'avenants aux contrats. Par conséquent, l'Etat Français et les collectivités territoriales ont maintenant la possibilité de procéder à cette transformation en nous adressant les avenants correspondants.

### 1.3. Perspectives d'avenir

Notre Groupe continuera d'essayer de répercuter l'ensemble des hausses de coûts subies, afin de préserver nos marges et bénéficier pleinement des efforts du plan de restructuration engagé en 2006.

La mise en œuvre des investissements industriels, un peu décalée par rapport au planning initial, a pour effet d'accroître notre compétitivité, nous permettant de poursuivre notre développement commercial.

Sur le plan stratégique, le Groupe Duc envisage de se diversifier rapidement vers le segment des produits traiteurs qui sont porteurs de valeur ajoutée.

### 1.4. Participations

Au cours du premier semestre 2007, DUC a cédé 2.35% de ses actions détenues dans la société DIALZO, société cotée au marché libre, qui est spécialisée dans la production d'aliments pour animaux et notamment d'aliments pour volailles. DUC détient donc 50.18% du capital de cette société anonyme dont le siège est à Vergt en Dordogne. Nous prévoyons de poursuivre la cession progressive de cette participation au cours du deuxième semestre 2007.

### 1.5. Répartition du capital au 30/06/2007

Actionnaires	Nombre de titres	% du capital
Financière Duc	807 797	44,81
Verneuil Participations	444 340	24,65
Verneuil et Associés	157	0,01
Sous-total Groupe Verneuil	1 252 294	69,47
CECAB	313 333	17,38
Public	213 614	11,85
Auto-détention	23 447	1,30
<b>TOTAL</b>	<b>1 802 688</b>	<b>100,00</b>

Le Groupe DUC fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Verneuil.

Les participations du Groupe Verneuil ont évolué à la baisse (de 84,79 à 69,47%) du fait des opérations d'augmentation de capital au cours desquelles elles ont maintenu leur soutien à la société Duc par conversion de la créance en compte courant détenue par VERNEUIL PARTICIPATIONS à hauteur de 2,3 millions d'euros.

La société CECAB est entrée dans le capital de DUC à hauteur de 17,38%.

François GONTIER, Président du conseil d'administration, et Frédéric DOULCET, administrateur de DUC, sont également dirigeants du Groupe Verneuil.

### 1.6. Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe publiés au titre de l'exercice 2007 sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards adoptées au niveau européen et à leurs interprétations.

En particulier, les comptes intermédiaires du 01/01/2007 au 30/06/2007 sont établis selon les prescriptions de la norme IAS 34.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels 2006

### **1.7. Présentation des états financiers consolidés condensés**

Les comptes consolidés comprennent ceux de Duc ainsi que ceux de ses sociétés affiliées.

Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans la note 4.3 Périmètre de consolidation.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur base du coût historique à l'exception des investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente qui sont enregistrés à leur juste valeur. Les actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture sont renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert.

Les actifs destinés à être consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants à l'exception des actifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes à l'exception des passifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

## **2. Modalités de consolidation**

### **2.1. Estimations de la Direction**

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des impôts différés, de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la valorisation des titres de participation et des provisions.

## **2.2. Règles de consolidation**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un autre Groupe sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure à 20%, sont consolidées par mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement et dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle.

## **2.3. Principe d'arrêté des comptes**

Toutes les sociétés du Groupe ont un exercice qui commence le 1<sup>er</sup> janvier et se clôt le 31 décembre à l'exception de la société DIALZO dont l'exercice commence le 1<sup>er</sup> juillet et se clôt le 30 juin.

## **2.4. Elimination des opérations et comptes réciproques**

Toutes les opérations et comptes réciproques ainsi que les profits latents résultant de transactions intragroupe font l'objet d'une élimination dans les comptes consolidés.

Les pertes latentes résultant de transactions intragroupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises associées et des coentreprises, sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

## **2.5. Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des entreprises étrangères**

Le périmètre du Groupe ne comporte que des entreprises françaises.

## **2.6. Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition.

Cette méthode implique la comptabilisation des actifs et passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par les IFRS. La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en goodwill.

Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur.

Lorsque le Groupe acquiert ultérieurement des actifs et des passifs auprès des minoritaires d'une entité contrôlée, aucun ajustement complémentaire lié à la réévaluation à la juste valeur de ceux-ci n'est comptabilisé. L'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs est comptabilisé en goodwill.

Quand la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, le Groupe comptabilise le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. Les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale se font dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

### **3. Méthodes et règles d'évaluation**

#### **3.1. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires se compose de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intragroupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction des remises ou rabais commerciaux.

Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans le chiffre d'affaires.

#### **3.2. Résultat opérationnel**

Les activités opérationnelles recouvrent toutes les activités dans lesquelles une entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les autres produits et charges opérationnelles sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

#### **3.3. Produits et charges financiers**

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des autres passifs financiers (y compris dette sur contrat de location financement) et de la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les autres frais payés aux banques sur les opérations financières ;
- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- le résultat de change sur opérations financières.

#### **3.4. Résultats par action**

Les résultats par action sont calculés conformément à la norme IAS 33.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Comme il n'existe pas d'instrument donnant droit à un accès différé au capital de Duc, le résultat net dilué par action est identique au résultat de base par action.

### **3.5. Immobilisations incorporelles**

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles, un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables, tels que les logiciels, et des droits au bail.

Les principales durées d'utilité retenues sont :

Concessions, brevets, licences	2 à 8 ans linéaire
Droit au bail	1 à 10 ans linéaire
Autres immobilisations incorporelles	1 à 10 ans linéaire

### **Cas particulier des frais de recherche et développement**

Le Groupe a pour ambition d'améliorer ses processus de fabrication, de maintenir la qualité de ses produits et de répondre aux besoins présents et futurs de sa clientèle. Pour atteindre ces objectifs, il instaure périodiquement des programmes de recherche et développement.

Dans le cadre des activités du Groupe, les coûts engagés sont généralement considérés comme des coûts de recherche comptabilisés en charges conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles.

### **3.6. Immobilisations corporelles**

#### **3.6.1. Généralités**

Conformément à la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan de la manière suivante :

- Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.
- Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur ultérieures). La juste valeur des terrains est déterminée sur la base d'une évaluation à dire d'expert effectuée par des évaluateurs professionnels qualifiés.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en produits différés qui sont comptabilisés en produits sur une base systématique et rationnelle sur la durée d'utilité de l'actif.

Les actifs sont ventilés par composants, chacun ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées d'utilité sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

Généralement, les valeurs résiduelles sont nulles.

### **3.6.2. Amortissements des immobilisations corporelles**

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant les méthodes linéaire ou dégressive.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions	5 à 67 ans linéaire
Installations et agencements	3 à 50 ans linéaire
Matériel et outillage	3 à 50 ans linéaire, 4 à 15 ans dégressif
Matériel de transport	2 à 4 ans linéaire
Autres immobilisations corporelles	3 à 20 ans linéaire

### **3.6.3. Dépenses ultérieures**

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et l'actif remplacé est éliminé.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

### **3.7. Immeubles de placement**

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment - ou partie d'un bâtiment - ou les deux) détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital apporté ou les deux, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Le Groupe a choisi de comptabiliser ultérieurement à leur acquisition les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti, soit à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, conformément au modèle décrit dans la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, paragraphe 30.

Les principales durées d'utilité retenues sont 20 ans et 35 ans.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement.

### **3.8. Contrats de location**

Conformément à la norme IAS 17 - Contrats de location, les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'évaluation des contrats de location sont fondés sur :

- le rapport entre la durée d'utilité des actifs loués et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- le caractère spécifique de l'actif.

#### **3.8.1. Comptabilisation des contrats de location-financement**

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière.

L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux.

### **3.8.2. Comptabilisation des contrats de location simple**

Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

### **3.9. Autres actifs financiers**

Lorsqu'ils existent, les titres de participation des sociétés non consolidées sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'estimation si celle-ci est inférieure.

La valeur d'estimation des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe et est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette ré-estimée et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'estimation est inférieure au coût d'acquisition.

En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période. Le caractère définitif de la perte de valeur est analysé par référence à la valeur estimative, cette dernière étant déterminée sur la base de la quote-part de situation nette, du prix de marché ou des perspectives de rentabilité, après pondération des effets de la détention de ces participations pour le Groupe en termes de stratégie, ou de synergies avec les activités existantes. Cette perte de valeur n'est pas réversible en compte de résultat si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur (le profit latent est alors enregistré dans la composante séparée des capitaux propres mentionnée précédemment).

Les prêts long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

L'ensemble des actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

### **3.10. Décomptabilisation des actifs financiers**

Les actifs financiers tels que définis par la norme IAS 32 sont sortis du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs et qu'il transfère substantiellement tous les risques et avantages liés aux actifs.

### **3.11. Actifs destinés à être cédés**

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, sont classés comme destinés à être cédés quand leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue, la vente devant être hautement probable.

Une activité est considérée comme abandonnée selon les critères identiques à ceux utilisés pour déterminer les actifs destinés à être cédés.

Ces actifs ou cette activité sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

### **3.12. Actifs biologiques**

Un actif biologique est un animal ou une plante vivant.

Sont des actifs biologiques :

- Les futurs reproducteurs
- Les reproducteurs (poules pondeuses et mâles reproducteurs)
- Les œufs à couver
- Les volailles de chair

Les méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Les futurs reproducteurs sont valorisés au prix de revient car il n'existe aucune valeur de marché. La production des futurs reproducteurs n'est prévue que sur contrat.
- Les poules pondeuses sont valorisées au coût de revient duquel est retranché le prix de revient de chaque œuf à couver produit par la poule, au prorata du temps, jusqu'à un seuil correspondant au prix du marché de la poule de réforme ; Les mâles reproducteurs ne sont pas valorisés.
- Les œufs à couver sont évalués ainsi :
  - les œufs en attente d'incubation sont valorisés au prix de œufs acquis à l'extérieur ;
  - les œufs en incubation sont valorisés au prix des poussins acquis à l'extérieur auquel on applique le taux d'éclosion du mois en cours.
- Les volailles de chair sont évaluées ainsi :
  - Volaille « 100% végétal » : valorisation au prix du marché ;
  - Volaille certifiée : valorisation au prix de revient car il n'existe pas de marché pour la volaille certifiée.

De plus, nous procédons à des achats à terme de matières premières à prix et périodes fixes et non révisables afin de couvrir le risque du prix de l'aliment.

Le taux de couverture moyen est de 42% pour les douze mois à venir, soit 55 000 tonnes de matières premières.

### **3.13. Stocks**

Les stocks de matières consommables, pièces détachées et emballages sont évalués selon la méthode F.I.F.O.

Les stocks de produits finis sont évalués au prix du marché, après déduction des coûts de commercialisation.

### **3.14. Créances d'exploitation**

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

### **3.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie se décompose en soldes bancaires, placements et équivalents de trésorerie offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois lors de leur acquisition.

Les SICAV sont évaluées au cours du jour correspondant à la date de clôture de l'exercice.

### **3.16. Actions d'autocontrôle**

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

### **3.17. Pertes de valeur des actifs**

Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages du personnel, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation. Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

#### **3.17.1. Détermination de la valeur recouvrable**

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient. La valeur recouvrable des placements détenus jusqu'à leur échéance et des créances correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des instruments financiers. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

#### **3.17.2. Reprise d'une perte de valeur**

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

### **3.18. Passifs financiers et instruments dérivés**

#### **3.18.1. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers**

Les emprunts et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts courus sur emprunt sont présentés sur la ligne « Emprunts à court terme » du bilan.

### **3.18.2. Instruments hybrides et instruments dérivés**

Il n'existe pas d'instruments dérivés dans le Groupe, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun instrument financier ou autre contrat présentant les trois caractéristiques décrites au paragraphe 9 de la norme IAS 39 - Instruments financiers, comptabilisation et évaluation.

### **3.19. Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages à long terme**

#### **3.19.1. Régimes de retraite : régimes à cotisations définies**

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées de la manière suivante : les engagements résultant des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite.

L'actualisation des engagements et la revalorisation des salaires ont été calculées par une méthode actuarielle et il est considéré que les départs se font à l'initiative du salarié. En ce qui concerne les modalités de départ à la retraite, l'hypothèse retenue est un départ à l'initiative du salarié lorsqu'il a suffisamment cotisé pour avoir une retraite à taux plein. Les âges de départ à la retraite sont de 64 ans pour les cadres, 63 ans pour les non cadres, 61 ans pour les employés et 60 ans pour les ouvriers.

Le taux d'actualisation retenu est de 4,5%.

Le taux de revalorisation des salaires retenu est de 3%.

#### **3.19.2. Indemnités de cessation de services**

Les indemnités dues aux mandataires sociaux pour atteinte de la limite d'âge fixée par les statuts ont été provisionnées en prenant en compte les probabilités de présence dans l'entreprise à la date hypothétique du versement. Ces engagements correspondent au versement d'une indemnité en numéraire basée sur la rémunération des mandataires et font l'objet d'une actualisation.

#### **3.19.3. Autres avantages à long terme**

Les médailles du travail sont provisionnées de la manière suivante : les gratifications versées par le groupe sont calculées salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue du versement de la gratification et au prorata des années de travail. Ces engagements font l'objet d'une actualisation.

### **3.20. Provisions**

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis du tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

### **3.21. Impôts**

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 - Impôts différés, les provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales (déficits fiscaux inclus).

Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur. Les actifs d'impôts différés ne font l'objet de la constatation d'un actif d'impôt différé que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levées par la même autorité de taxation.

#### 4. Périmètre de consolidation au 30 juin 2007

##### 4.1. Variations du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts

Au cours du premier semestre 2007, la société Duc a cédé 2,35% des actions DIALZO. Le pourcentage d'intérêt dans cette société passe de 52,53% à 50,18%.

##### 4.2. Impact des variations du périmètre

L'écart entre le prix de cession des titres DIALZO (75 K€) et la quote-part de capitaux propres cédée (35 K€) correspond à la plus-value de cession des titres qui s'élève à 40 K€.

##### 4.3. Périmètre de consolidation au 30 juin 2007

RAISON SOCIALE	SIREN	% intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation	Résultat net après impôt 30/06/07
DUC, 89 Chailley	722 621 166			Mère	697
<b>Sociétés consolidées</b>					
CHAROLLES ACCOUVAGE, 89 Chailley	382 094 092	100	100	IG	39
DIALZO, 24 Vergt	334 719 028	50,18	50,18	IG	-138
DROME ACCOUVAGE, 89 Chailley	343 580 981	100	100	IG	13
DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL, 89 Chailley	433 278 892	69,96	69,96	IG	-3
NUTRI-BOURGOGNE, 89 Chailley	401 735 352	100	100	IG	21
ROTISSERIE DUC DIJON, 89 Chailley	448 423 053	100	100	IG	-13
ROTISSERIE DUC DOLE, 89 Chailley	449 274 638	100	100	IG	-1
ROTISSERIE DUC FONTAINEBLEAU, 89 Chailley	448 655 134	100	100	IG	-4
ROTISSERIE DUC AUXERRE, 89 Chailley	450 509 823	100	100	IG	-1
ROTISSERIE DUC CHALON/SAONE, 89 Chailley	452 279 615	100	100	IG	-3
SCEA DE VARENNES, 89 Chailley	384 018 644	100	100	IG	47
SCI DE LA TIRANDIERE, 89 Chailley	390 363 463	100	100	IG	0
SCI DE VARENNES, 89 Chailley	385 025 440	100	100	IG	-1
SOVIGARD, 89 Chailley	339 457 178	100	100	IG	-46

#### 5. Immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES	31/12/2006	Acquisitions	Cessions	30/06/2007
Marques	23			23
Logiciels	312	25	-9	328
Droit au bail	41	18		59
Autres immos incorporelles				
<b>TOTAUX</b>	<b>376</b>	<b>43</b>	<b>-9</b>	<b>410</b>

<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>30/06/2007</b>
Logiciels	253	17	-8	262
Droit au bail	28	3		31
Autres immos incorporelles				
<b>TOTAUX</b>	<b>281</b>	<b>20</b>	<b>-8</b>	<b>293</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>31/12/2006</b>			<b>30/06/2007</b>
Marques	23			23
Logiciels	59			66
Droit au bail	13			28
Autres immos incorporelles				
<b>TOTAUX</b>	<b>95</b>			<b>117</b>

Il n'y a pas actuellement de programmes de recherche et développement figurant dans les immobilisations incorporelles.

## 6. Immobilisations corporelles

<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>30/06/2007</b>
Terrains	2 754	135			2 889
Terrains en crédit-bail	15				15
Constructions	24 830	365	-49		25 146
Constructions en crédit-bail	952				952
Matériel et outillage	11 767	872	-55	709	13 293
Matériel et outillage en crédit-bail	2 220			8	2 228
Autres immobilisations corporelles	345	82			427
Autres immos corporelles en crédit-bail	389				389
Immobilisations en cours	482	1 687		-717	1 452
<b>TOTAUX</b>	<b>43 754</b>	<b>3 141</b>	<b>-104</b>		<b>46 791</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>30/06/2007</b>
Terrains					
Terrains en crédit-bail					
Constructions	10 666	461	-41		11 086
Constructions en crédit-bail	286	24			310
Matériel et outillage	6 400	536	-39		6 897
Matériel et outillage en crédit-bail	1 945	139			2 084
Autres immobilisations corporelles	252	29			281
Autres immos corporelles en crédit-bail	388				388
<b>TOTAUX</b>	<b>19 937</b>	<b>1 189</b>	<b>-80</b>		<b>21 046</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>31/12/2006</b>				<b>30/06/2007</b>
Terrains	2 754				2 889
Terrains en crédit-bail	15				15
Constructions	14 164				14 060
Constructions en crédit-bail	666				642
Matériel et outillage	5 367				6 396
Matériel et outillage en crédit-bail	275				144
Autres immobilisations corporelles	93				146
Autres immos corporelles en crédit-bail	1				1
Immobilisations en cours	482				1 452
<b>TOTAUX</b>	<b>23 817</b>				<b>25 745</b>

## 7. Immeubles de placement

VALEURS BRUTES	31/12/2006	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	30/06/2007
Constructions	57				57
<b>TOTAUX</b>	<b>57</b>				<b>57</b>
AMORTISSEMENTS	31/12/2006	Dotations	Reprises	Autres mouvements	30/06/2007
Constructions	57				57
<b>TOTAUX</b>	<b>57</b>				<b>57</b>
VALEURS NETTES	31/12/2006				30/06/2007
Constructions					
<b>TOTAUX</b>					

## 8. Actifs destinés à être cédés

Il s'agit du matériel d'exploitation des pâtisseries restant à céder, tels que prévus dans les mandats de vente confiés à différents agents immobiliers. La valeur de ces actifs à la clôture de l'exercice est nulle.

## 9. Location-financement

	Crédit-bail mobilier	Crédit-bail immobilier	TOTAUX
Valeur nette comptable des biens en crédit-bail	144	658	802
Montant des redevances restant à payer	162		162
A moins d'un an	101		101
De 1 à 5 ans	61		61
A plus de 5 ans			

Dans les biens en crédit-bail mobilier sont inclus les biens dont la location a été assimilée à un contrat de crédit bail pour une valeur nette comptable de 38 K€.

Les autres biens sont inclus dans les immobilisations corporelles (voir note 6).

Les biens en crédit bail immobilier concernent l'ensemble immobilier à usage de bureaux édifié sur un terrain sis à Chailley. Cet ensemble a été racheté en décembre 2006 pour une valeur de 1 euro dans les comptes sociaux.

## 10. Autres actifs non courants

VALEURS BRUTES	31/12/2006	Acquisitions	Cessions	30/06/2007
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immos fin.	1 892	2 017	-43	3 866
<b>TOTAUX</b>	<b>1 892</b>	<b>2 017</b>	<b>-43</b>	<b>3 866</b>
PROVISIONS	31/12/2006	Dotations	Reprises	30/06/2007
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immos fin.	11			11
<b>TOTAUX</b>	<b>11</b>			<b>11</b>
VALEURS NETTES	31/12/2006			30/06/2007
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immos fin.	1 881			3 855
<b>TOTAUX</b>	<b>1 881</b>			<b>3 855</b>

Au poste prêts et autres immobilisations financières figure le fonds de garantie de l'affacturage qui représente 15% de l'encours clients cédé.

## 11. Impôts différés

LIBELLE DES BASES	30/06/2007		31/12/2006		Variation
	Bases D'IDA	IDA	Bases d'IDA	IDA	
Retraitement des subventions en immobilisations	1 124	375	1 097	366	9
Provision pour indemnités de retraite	1 615	538	1 547	516	23
Organic	154	51	196	65	-14
Provision pour autres avantages long terme	164	55	163	54	0
Effort construction	38	13	60	20	-7
Déficits fiscaux	260	87	171	57	30
Provisions non déductibles	67	22	360	120	
Autres bases d'actifs d'impôts	14	5	10	3	1
<b>TOTAUX</b>	<b>3 436</b>	<b>1 145</b>	<b>3 604</b>	<b>1 201</b>	<b>-56</b>
LIBELLE DES BASES	30/06/2007		31/12/2006		Variation
	Bases d'IDP	IDP	Bases d'IDP	IDP	
Provisions réglementées	2 345	782	2 308	769	12
Réévaluation des immobilisations	449	150	482	161	-11
Crédit-bail	407	136	408	136	-0
Provision / titres d'autocontrôle	81	27	251	84	-57
Autres bases de passif d'impôts	109	36	109	36	
<b>TOTAUX</b>	<b>3 391</b>	<b>1 130</b>	<b>3 558</b>	<b>1 186</b>	<b>-56</b>
<b>IMPOT DIFFERE NET</b>	<b>45</b>	<b>15</b>	<b>46</b>	<b>15</b>	<b>-0</b>
<b>Reclassement en "Actifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés"</b>		<b>-15</b>		<b>-15</b>	
<b>ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES</b>					
<b>PASSIFS D'IMPOTS NON COURANTS</b>					

L'impôt différé de 15 K€ concerne l'entreprise Dialzo et a donc été reclassé au poste « Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés ».

Les impôts différés sont présentés en nets cumulés par entité fiscale.

Au 30/06/2007, des impôts différés actif ont été activés sur une partie des déficits fiscaux du groupe fiscal Duc. Le montant activé correspond aux impôts différés passifs nets du groupe fiscal soit 87 K€.

## 12. Actifs biologiques

VALEURS BRUTES	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Futurs reproducteurs	264	245	270
Reproducteurs	534	441	513
Œufs à couvrir	350	372	343
Volailles de chair	4 385	4 001	4 387
<b>TOTAUX</b>	<b>5 533</b>	<b>5 059</b>	<b>5 513</b>
PROVISIONS	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Futurs reproducteurs			
Reproducteurs			
Œufs à couvrir			
Volailles de chair			
<b>TOTAUX</b>			
VALEURS NETTES	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Futurs reproducteurs	264	245	270
Reproducteurs	534	441	513
Œufs à couvrir	350	372	343
Volailles de chair	4 385	4 001	4 387
<b>TOTAUX</b>	<b>5 533</b>	<b>5 059</b>	<b>5 513</b>

### 13. Stocks

<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>30/06/2006</b>	<b>31/12/2006</b>
Matières premières et approvisionnements	2 467	1 609	1 303
Produits finis	4 406	2 068	2 615
<b>TOTAUX</b>	<b>6 873</b>	<b>3 677</b>	<b>3 918</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>30/06/2006</b>	<b>31/12/2006</b>
Matières premières et approvisionnements	35		
Produits finis	638	518	195
<b>TOTAUX</b>	<b>673</b>	<b>518</b>	<b>195</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>30/06/2006</b>	<b>31/12/2006</b>
Matières premières et approvisionnements	2 432	1 609	1 303
Produits finis	3 768	1 550	2 420
<b>TOTAUX</b>	<b>6 200</b>	<b>3 159</b>	<b>3 723</b>

### 14. Créances

#### 14.1. Détail des créances

<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>30/06/2006</b>	<b>31/12/2006</b>
Clients	20 415	11 474	12 816
Clients douteux	434	474	445
Créances fiscales et sociales	1 979	1 230	1 525
Autres créances d'exploitation	26 859	22 653	22 372
Actif d'impôt exigible		58	54
<b>TOTAUX</b>	<b>49 687</b>	<b>35 889</b>	<b>37 212</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>30/06/2006</b>	<b>31/12/2006</b>
Provision sur clients douteux	415	453	426
Provisions sur autres créances d'exploitation	21 231	21 470	21 462
<b>TOTAUX</b>	<b>21 646</b>	<b>21 923</b>	<b>21 888</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>30/06/2006</b>	<b>31/12/2006</b>
Clients	20 415	11 474	12 816
Clients douteux	19	21	19
Sous-total Clients et comptes rattachés	20 434	11 495	12 835
Créances fiscales et sociales	1 979	1 230	1 525
Autres créances d'exploitation	5 628	1 183	910
Sous-total Autres actifs courants	7 607	2 413	2 435
Actif d'impôt exigible		58	54
<b>TOTAUX</b>	<b>28 041</b>	<b>13 966</b>	<b>15 324</b>

Les autres créances d'exploitation intègrent 21 115 K€ de compte courant envers BSA Bourgoin et BSAD totalement provisionnés.

## 14.2 Echancier des créances

VALEURS BRUTES	Montants	à 1 an au plus	plus d'un an et moins de 5 ans
Clients	20 415	20 415	
Clients douteux	434	434	
Sous-total clients et comptes rattachés	20 849	20 849	
Créances fiscales et sociales	1 979	1 979	
Autres créances d'exploitation	26 859	26 859	
Sous-total Autres actifs courants	28 838	28 838	
Actif d'impôt exigible			
<b>TOTAUX</b>	<b>49 687</b>	<b>49 687</b>	

## 15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

### 15.1 Décomposition de la trésorerie brute

VALEURS BRUTES	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
SICAV	3 651	2 032	3 444
Disponibilités	244	401	38
<b>TOTAUX</b>	<b>3 895</b>	<b>2 433</b>	<b>3 482</b>
PROVISIONS	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
SICAV			
Disponibilités			
<b>TOTAUX</b>			
VALEURS NETTES	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
SICAV	3 651	2 032	3 444
Disponibilités	244	401	38
<b>TOTAUX</b>	<b>3 895</b>	<b>2 433</b>	<b>3 482</b>

Les SICAV de trésorerie sont des placements sans risque.

### 15.2. Décomposition de la trésorerie nette / Rapprochement de la trésorerie nette avec la trésorerie du tableau des flux de trésorerie

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Trésorerie brute	3 895	2 433	3 482
Dettes financières à court terme (découverts bancaires)	-18 438	-9 215	-9 740
<b>Trésorerie nette</b>	<b>-14 543</b>	<b>-6 782</b>	<b>-6 258</b>

## 16. Actifs et passifs concernant un actif non courant destiné à être cédé

DUC s'est engagé à céder l'intégralité de sa participation dans la société DIALZO en 2007. Ainsi, conformément à IFRS 5 - Actifs non courant détenus en vue de la vente et activités abandonnées, DIALZO continue à être intégrée globalement avec poursuite de la prise en compte du résultat de son activité et ses actifs et passifs sont classés sur une ligne spécifique du bilan consolidé, à l'actif et au passif.

	<b>Montants</b>
Immobilisations incorporelles - Valeur brute	135
Immobilisations incorporelles - Amortissements	57
Sous-total Immobilisations incorporelles	78
Immobilisations corporelles - Valeur brute	2 001
Immobilisations corporelles - Amortissements	232
Sous-total Immobilisations corporelles	1 769
Autres actifs non courants	25
Actifs d'impôt différé	14
Stocks	342
Autres actifs courants	369
Trésorerie et équivalent de trésorerie	221
<b>Actifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés</b>	<b>2 818</b>
	<b>Montants</b>
Provision pour indemnités de retraite	39
Dettes financières	825
Autres passifs courants	618
<b>Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés</b>	<b>1 482</b>

## 17. Capitaux propres

### 17.1. Capital social

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Nombre de titres	1 802 688	1 296 022	1 296 022
Valeur nominale (en €)	9	9	9
<b>CAPITAL SOCIAL</b>	<b>16 764 998</b>	<b>12 053 005</b>	<b>12 053 005</b>
Nombre d'actions en possession de l'entreprise	23 447	23 447	23 447
<b>Nombre d'actions en circulation</b>	<b>1 779 241</b>	<b>1 272 575</b>	<b>1 272 575</b>

Aucune distribution de dividende relative à l'exercice 2006 n'est prévue en 2007.

Il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

### 17.2. Autres réserves

	30/06/2007	31/12/2006
Prime d'émission	6 904	4 021
Report à nouveau	-14 745	-11 378
Ecart de réévaluation société mère	430	430
Réserves consolidées	6 315	6 033
<b>Autres réserves</b>	<b>-1 096</b>	<b>-894</b>

## 18. Provisions pour risques et charges

	PROVISIONS LONG TERME					PROVISIONS COURT TERME	
	Provisions pour indemnités de départ en retraite	Provisions pour médailles du travail	Provisions pour autres avantages long terme	Provisions pour restructuration	TOTAL	Provisions pour litiges prud'homaux	Provisions pour autres litiges
Valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	1 508	200	15	926	2 649	75	
Provisions supplémentaires							
Augmentation des provisions existantes	68	7	1		76		
Montants repris utilisés				-381	-381		
Montants repris non utilisés				-20	-20	-54	
Valeur au 30/06/07	1 576	207	16	525	2 324	21	

## 19. Passifs financiers

### 19.1. Endettement net

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Dettes financières à long terme	4 923	4 043	6 719
Dettes financières à court terme	18 438	9 215	9 740
<b>Dettes financières</b>	<b>23 361</b>	<b>13 258</b>	<b>16 459</b>
	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Dettes financières	23 361	13 258	16 459
Trésorerie active	3 895	2 433	3 482
<b>Endettement net</b>	<b>19 466</b>	<b>10 825</b>	<b>12 977</b>
	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Trésorerie brute	3 895	2 433	3 482
Dettes financières à court terme (découverts bancaires)	-18 438	-9 215	-9 740
<b>Trésorerie nette</b>	<b>-14 543</b>	<b>-6 782</b>	<b>-6 258</b>

Au 30/06/2007, Les dettes financières à long terme de 4 922 K€ se composent de :

Emprunts et dettes financières à long terme	61 K€
Autres passifs non courants	4 430 K€
Partie courante des dettes financières à long terme	344 K€
Intérêts courus	88 K€

Taux d'emprunt à long terme (fixe) : Euribor 3 mois

Taux d'emprunt à court terme (fixe) : Euribor 3 mois + 0.8%

### 19.2. Echéance des passifs financiers

	Montant	A 1 an au plus	Plus d'1 an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit à plus d'un an à l'origine	242	242		
Emprunts auprès des établissements de crédit à un an maximum à l'origine	18 527	18 527		
Dettes financières de crédit-bail	162	101	61	
Autres passifs non courants	4 430	4 400		30
	30/06/2007	23 361	23 270	61
	31/12/2006	16 459	13 881	2 566
				30
				12

Dans les emprunts auprès des établissements de crédit est inclus l'affacturage pour un montant de 13 649 K€ au 30/06/07.

A l'actif du bilan, l'affacturage reste inscrit en comptes clients car la gestion du poste clients est conservée par la société Duc.

La mise en place de l'affacturage constitue un moyen de financement des besoins de trésorerie, le poste client Duc est cédé à hauteur de 82 %.

Les charges financières s'élèvent, au cours du premier semestre 2007, à 282 K€ et les commissions d'affacturage sur la même période sont de 45 K€.

Duc dispose aussi d'une ligne d'escompte d'un montant de 518 K€ à la clôture de l'exercice.

## 20. Autres passifs courants

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Dettes fiscales et sociales	9 860	8 918	8 789
Produits différés	1 383	1 475	1 311
Autres dettes courantes	1 051	3 701	704
<b>TOTAUX</b>	<b>12 294</b>	<b>14 094</b>	<b>10 804</b>

Les autres passifs courants ont une échéance à moins d'un an, à l'exception d'un montant de 721 K€ qui figure en dettes sociales et fiscales.

D'autre part, les dettes fiscales et sociales comprennent :

- 1 110 K€ de moratoire,
- 475 K€ de dettes vis-à-vis des autres organismes sociaux avec lesquels nous avons obtenu un étalement de paiement.

Les produits différés comprennent notamment les subventions liées à la station d'épuration pour 1 066 K€.

## 21. Variation du besoin en fonds de roulement

VALEURS NETTES	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Variations des actifs biologiques	20	138	592
Variation des stocks	2 478	-253	725
Variation des clients	7 599	923	2 263
Variation de l'actif d'impôt exigible	-54	-72	-76
Variation des autres actifs courants	5 172	-663	-641
Variation des fournisseurs	-3 641	-644	-3 446
Variation des passifs d'impôt courants	9		-43
Variation des autres passifs courants	-1 490	-4 613	-573
<b>VARIATION apparente DU BFR</b>	<b>10 093</b>	<b>-5 184</b>	<b>-1 199</b>
Variation de BFR liée au reclassement en actifs non courants destinés à être cédés			431
<b>VARIATION réelle DU BFR</b>	<b>10 093</b>	<b>-5 184</b>	<b>-1 630</b>

## 22. Information sectorielle, par secteur d'activité et zone géographique

Spécialiste de la volaille de qualité, Duc propose une gamme complète et variée de volailles (poulets et dindes) label rouge, certifiées et standards. Il est clairement établi que les lignes de produits vendus ne présentent pas des taux de rentabilité, des possibilités de croissance, des perspectives d'avenir et des risques différents.

De plus, la nature des procédés utilisés, les catégories de clients (libre service, rôtissoires et grossistes) auxquels sont destinés les produits, et les méthodes de distribution utilisées sont identiques quel que soit le type de volailles.

Il n'existe donc qu'un secteur d'activité au sein du Groupe : la volaille.

Par ailleurs, toutes les activités du Groupe sont implantées en France et les marchés sont principalement localisés en France (plus de 90%). En conséquence, le secteur géographique est unique et se limite au territoire national.

## 23. ventilation du chiffre d'affaires

ZONES GEOGRAPHIQUES	France	Export	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Ventes de marchandises	1		1	141	193
Production vendue de biens	73 589	7 026	80 615	47 450	103 671
Prestations de services	1 088	3	1 091	833	1 805
Frais de publicité	-2 479		-2 479	-1 348	-2 263
<b>TOTAUX</b>	<b>72 199</b>	<b>7 029</b>	<b>79 228</b>	<b>47 076</b>	<b>103 406</b>

## 24. Achats consommés

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Achats de matières premières et autres approvisionnements	38 450	20 705	44 984
Achats non stockés de matières et fournitures	1 412	1 011	2 028
Achats de marchandises	301	109	208
<b>TOTAUX</b>	<b>40 163</b>	<b>21 825</b>	<b>47 220</b>

## 25. Charges externes

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Sous traitance	715	770	1 373
Locations	422	260	426
Entretiens et réparations	1 581	788	1 880
Primes d'assurance	360	293	623
Personnel extérieur	3 521	1 582	4 332
Transports de biens	5 665	4 473	9 212
Déplacements, missions et réceptions	159	105	208
Autres services extérieurs	11 054	7 478	15 817
<b>TOTAUX</b>	<b>23 477</b>	<b>15 749</b>	<b>33 871</b>

Au 30/06/2007, les autres services extérieurs comprennent notamment les rémunérations des éleveurs pour 6 572 K€ et le façonnage confié à des prestataires pour 3 313 K€ (abattage des dindes, ...).

## 26. Dotations aux amortissements

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Sur immobilisations incorporelles	20	34	68
Sur immobilisations corporelles	1 189	1 307	2 639
Sur immeubles de placement		24	
Dotations aux amortissements d'actifs concernant un actif destiné à être cédé	77		
<b>TOTAUX</b>	<b>1 286</b>	<b>1 365</b>	<b>2 707</b>

## 27. Dotations et reprises de provisions

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Variation des provisions / actif circulant	-676	-57	287
Variation des provisions pour médailles du travail	-7		-45
Variation des provisions court terme			-35
Variation des provisions pour IFC	-68	-69	-397
Dotation à la provision pour restructuration			-926
Autres dotations et reprises de provisions		-15	-297
<b>TOTAUX</b>	<b>-751</b>	<b>-141</b>	<b>-1 413</b>

## 28. Personnel

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Salaires et traitements	9 588	7 139	14 752
Charges sociales	3 889	2 731	5 489
<b>TOTAUX</b>	<b>13 477</b>	<b>9 870</b>	<b>20 241</b>

## 29. Autres produits et charges d'exploitation

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Perte de valeur des immob. destinées à être cédées		-55	11
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-12	-21	-3
Autres produits et charges d'exploitation	260	401	522
<b>TOTAUX</b>	<b>248</b>	<b>325</b>	<b>530</b>

Les autres produits et charges opérationnels du 30/06/2006 ont été reclassés en « Autres produits et charges d'exploitation » au 30/06/2007 car ils ne répondaient pas à la définition des éléments devant être classés dans cette catégorie.

## 30. Coût de l'endettement financier brut

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Intérêts bancaires	405	231	522
Intérêts liés aux dettes de crédit-bail	7	23	36
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT</b>	<b>412</b>	<b>254</b>	<b>558</b>

### 31. Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôts de la période s'analyse comme suit :

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Impôts courants	-4	3	4
Impôts différés	-1	301	301
<b>TOTAUX</b>	<b>-5</b>	<b>304</b>	<b>305</b>

### 32. Résultats par action

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Numérateur (en K€)			
Résultat net part du Groupe	241	-2 977	-3 085
Dénominateur (en milliers d'actions)			
Nombre moyen d'actions de base	1 327	1 273	1 273
Nombre d'actions potentielles dilutives			
Nombre moyen d'actions dilué			
<b>RESULTAT PAR ACTION (en €)</b>	<b>0,23</b>	<b>-2,34</b>	<b>-2,42</b>
<b>RESULTAT DILUE PAR ACTION (en €)</b>	<b>0,23</b>	<b>-2,34</b>	<b>-2,42</b>

Au 30/06/2007, le capital est composé de 1 802 688 actions de 9.30 € de nominal chacune, entièrement libérées.

Le nombre d'actions en circulation au 30/06/2007 est de 1 802 688.

### 33. Engagements

#### 33.1. Engagements financiers donnés

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Intérêts sur emprunts non échus	9	20	14
<b>TOTAUX</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>14</b>

#### 33.2. Engagements financiers versés

	30/06/007	30/06/2006	31/12/2006
Dépôts de garantie / emprunts	11	11	11
<b>TOTAUX</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>

#### 33.3 Autres engagements

La société DUC a consenti à la Banque Populaire de Bourgogne un nantissement sur son fonds de commerce en garantie du remboursement d'un prêt de 610 K€ euros en principal, à compter de mars 2002 et jusqu'au complet remboursement du prêt en 2009.

Au titre d'un marché relatif à des travaux de production frigorifique, la société DUC a remis une caution de 704.3 K€ émise par la banque Palatine à la société Johson Controls Industries.

La société DUC a reçu une caution de la CECAB concernant un prêt à moyen terme à hauteur de 4 000 K€.

### 34. Parties liées

	30/06/2007		30/06/2006		31/12/2006	
	Solde	Intérêts	Solde	Intérêts	Solde	Intérêts
Compte-courant	105	53	2 259	39	2 600	99
<b>TOTAUX</b>	<b>105</b>	<b>53</b>	<b>2 259</b>	<b>39</b>	<b>2 600</b>	<b>99</b>

### 35. Actifs et passifs éventuels

Il n'y a aucun actif et passif éventuels sur l'exercice.

### 36. Jetons de présence

Il n'y a pas eu de jetons de présence versés aux membres non salariés du conseil d'administration de DUC en 2007 et en 2006.

## 4.3. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de Commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société DUC, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 « Faits majeurs de l'exercice » de l'annexe qui expose l'avancement de la situation relative aux avances reçues en 2006 par la société DUC.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Châtillon et Neuilly-sur-Seine, le 1<sup>er</sup> octobre 2007

Les Commissaires aux Comptes

SYNERGIE-AUDIT  
Michel BACHETTE-PEYRADE

DELOITTE & ASSOCIES  
Alain PENANGUER

## TABLEAU DE CONCORDANCE

Le tableau de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement européen n° 809/2004 pris en application de la directive dite « prospectus » 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 et aux pages du présent document d'actualisation.

INFORMATIONS	Pages du Document de Référence	Pages du Document d'Actualisation
<b>1. Personnes responsables</b>	5	2
<b>2. Contrôleurs légaux des comptes</b>	5-117	2
<b>3. Informations financières sélectionnées</b>	7	
<b>4. Facteurs de risque</b>	39 à 43	
<b>5. Informations concernant l'émetteur</b>	16	
5.1. Histoire et évolution de la société	16	
5.2. Investissements	33	
<b>6. Aperçu des activités</b>	21	
6.1. Principales activités	21	
6.2 Principaux marchés	24	
<b>7. Organigramme</b>	18	
7.1. Description sommaire du Groupe	16	
7.2. Liste des filiales	28	
<b>8. Propriétés immobilières, usines et équipements</b>	32	
8.1. Immobilisations corporelles importantes	32	
8.2. Questions environnementales	33, 42	
<b>9. Examen de la situation financière</b>	44 à 106	
9.1. Situation financière	44 à 106	
9.2. Résultat d'exploitation	44-83	
<b>10. Trésorerie et Capitaux</b>		3
10.1. Capitaux de l'émetteur	8	
10.2. Flux de trésorerie	46	
10.3. Conditions d'emprunt et structure financière	72-93-97	
<b>11. Recherche et développement, brevets et licences</b>	37	
<b>12. Information sur les tendances</b>	20-21	
<b>13. Prévisions ou estimations du bénéfice</b>	Néant	
<b>14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale</b>	117-128	
14.1. Informations concernant les organes d'administration et de direction	128 à 133 - 142	
14.2. Conflits d'intérêts	108-131	

INFORMATIONS	Pages du Document de Référence	Pages du Document d'Actualisation
<b>15. Rémunération et avantages</b>	142	
<b>16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>	131	
<b>17. Salariés</b>	35	
17.1. Nombre de salariés	35-75-102	
17.2. Participations et stock options	10-124-143	5
17.3. Participation des salariés dans le capital de l'émetteur	10-124	4
<b>18. Principaux actionnaires</b>	9	4
<b>19. Opérations avec les apparentés</b>	28-104-108	
<b>20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b>		
20.1. Informations financières historiques	44 à 114 Doc. de Ref. antérieurs	10
20.2. Informations financières pro forma	Néant	
20.3. Etats financiers	44 à 78 81 à 106	13
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	79-106	
20.5. Date des dernières informations financières	14	7
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	14-21	7-10
20.7. Politique de distribution des dividendes	12	
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	41	
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	20-120 à 124	3-7
<b>21. Informations complémentaires</b>		
21.1. Capital social	8	3
21.2. Actes constitutifs et statuts	13	
21.3. Actions propres	8 à 11	6
<b>22. Contrats importants</b>	Néant	
<b>23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b>	126	
<b>24. Documents accessibles au public</b>	16	
<b>25. Informations sur les participations</b>	28	